



INTERVENTION DE HENRI NAYROU EN CLÔTURE DU 25^E CONGRÈS DE L'ANEM
L'Argentière-La Bessée (Hautes-Alpes -) vendredi 23 octobre 2009 à 16h45

Monsieur le Ministre, Madame la Préfète, Madame la Vice-présidente et Monsieur le vice-président du Conseil régional député-maire de L'Argentière et cher Joël Giraud, Monsieur le Président du Conseil général des Hautes-Alpes, Mme la Députée Henriette Martinez, Mesdames et Messieurs les parlementaires, élus, chers adhérents de l'ANEM, chers représentants de tous nos partenaires, Mesdames et Messieurs des divers services, de la presse, Mesdames et Messieurs

Le 25^e congrès de l'ANEM touche à sa fin. Pour marquer le quart de siècle de notre association et de la célèbre loi Montagne, nous avons voulu revenir aux sources de notre histoire, avec les fondateurs qui viennent de s'exprimer, ici à l'Argentière-La Bessée, ancienne cité Pechiney qui se reconstruit sur les vestiges rouillés des industries du début du 20^e siècle, témoignage concret des défis auxquels sont désormais confrontés nos territoires, L'Argentière qui nous a reçus avec égards et convivialité, précisément l'année où de lourds nuages noirs porteurs de réformes bouleversantes s'apprêtent à obscurcir l'avenir de nos montagnes et peut-être même leur survie, précisément aussi l'année où l'ANEM avait choisi de se tourner vers son passé pour mieux préparer son futur.

Avant d'entrer dans le vif, très vif des sujets, je souhaite, avec notre secrétaire général Vincent Descoeur, adresser une brassée de remerciements à celles et ceux qui ont permis de réussir ce rassemblement.

La Communauté de Communes du Pays des Écrins, ta commune Joël, le Conseil régional qui nous ont aidés comme aucun autre ne l'avait fait jusque-là, le Conseil général des Hautes-Alpes, nos intervenants, nos partenaires, tous nos amphitryons, grands et petits, connus ou inconnus et aussi l'équipe de l'ANEM agissant en " formation commando " derrière Pierre Bretel.

Je vous salue, Monsieur Michel Mercier, ministre de l'aménagement du territoire et de l'espace rural, vous qui allez clôturer notre congrès en votre qualité de référent Montagne au gouvernement et je dis aussi mes remerciements à Madame Kosciusko-Morizet et à Monsieur Alain Marleix qui ont admis à ce pupitre certaines de nos préconisations sur lesquelles nous serons vigilants comme des montagnards.

Je voue une reconnaissance particulière aux anciens présidents qui ont été parmi nous, les Louis Besson, Jean Briane, Augustin Bonrepaux, Jean Faure, Pierre Jarlier, François Brottes et Martial Saddier alors que Messieurs Migaud, Bouvard, Ollier et Idiart étaient retenus par la loi des finances. Ce sont eux qui ont façonné l'ANEM, qui lui ont donné vertu, élan, efficacité et crédibilité. Quand on ne sait pas où on va, il faut rechercher d'où on vient !

Cela n'aura pas été un congrès facile, car les dossiers étaient brûlants, les débats aussi mais de très grande qualité, probablement les meilleurs de tous. La tension était également palpable parce que les enjeux étaient terribles. L'an dernier à Saint-Flour à l'heure de prendre la présidence de l'ANEM, j'avais annoncé un avis de gros temps sur la montagne. Si certains ont oublié, moi je me souviens mais, à vrai dire, je ne pensais pas que la tempête allait tomber aussi vite et aussi fort.

Écoutez, député d'opposition, je m'oppose, avec mon style personnel. Président de l'ANEM, je suis dans un tout autre registre, celui qui, avec le Secrétaire Général, le Comité Directeur et l'équipe de Pierre Bretel, a le devoir d'analyser les projets du gouvernement, d'évaluer les avantages ou les inconvénients qu'ils présentent pour nos territoires et de venir devant vous pour dire, nos satisfactions, nos espoirs, nos inquiétudes et nos critiques, cela sans offenser personne mais sans épargner quiconque. Telle fut la philosophie de l'ANEM au départ de cette aventure extraordinaire que viennent d'ailleurs d'exhumer de l'oubli MM. Rémy et De Caumont que je salue. Telles sont les valeurs qui nous ont été transmises et je faillirai à ma mission si je dérogeais à cette règle, par convenance, connivence ou négligence.

Ne tournons pas autour du pot et la table-ronde de ce matin y est allée tout aussi franco avec des contrastes évidents. Il est clair pour moi que nos montagnes ont de grandes chances de se faire manger à la croque-sel par le service après-vente des réformes en cours touchant aux collectivités territoriales et à la taxe professionnelle. Les deux sont indissociables. La seconde risque de priver de ressources, d'autonomie fiscale et de leviers de développement, communes, intercommunalité, départements et régions, alors voués à une asphyxie inéluctable. La première réforme, elle, va bouleverser le paysage institutionnel en nous sortant des conseillers territoriaux à cheval sur les régions et les départements, autrement dit qui seront partout et nulle part, en supprimant clause générale de compétence pour certains et financements croisés pour tous, etc.

Ne venez pas me dire " mais que fait l'ANEM ? " L'ANEM a fait son devoir et même son boulot. Elle a rencontré toutes les commissions traitant des collectivités, Édouard Balladur, la mission Belot, Michèle Alliot-Marie, Alain Marleix. Elle a fait savoir ses positions, elle a fait 10 propositions sur lesquelles je viens de caler mon propos, elle a produit des amendements, elle va en sortir d'autres, pas pour faire joli, mais pour mettre en garde le gouvernement dans ce qui ne nous paraît pas correct pour nos adhérents, elle a bataillé pour une TNT pour tous dans les mêmes conditions que la TV de première génération et Nathalie Kosciusko-Morizet nous en a donné acte hier après-midi, en venant sur nos positions de départ pour la télé numérique.

Les tables rondes de ce matin et de cet après-midi ont été significatives des positions de chacun, les uns assénant des évidences, les autres voulant croire au bonheur. À l'ANEM, l'alternance est vertueuse mais elle n'efface pas toutes les lignes. Au-delà du positionnement politique, je demande à ceux qui ont une opinion différente si nos chères montagnes seraient

promises à un avenir radieux en revenant à la centralisation, en redevenant des succursales de l'État, en voyant les points de décision s'éloigner de nos vallées, en étant représentées par des élus " hors-sol ", en constatant la disparition des secours de proximité en cas de coups durs ?

L'ANEM a donc joué son rôle. On nous a dit que nous n'en avons pas fait assez. C'est possible mais cela ne nous paraît pas juste. Je voudrais juste préciser que le monde a changé, notamment depuis deux ans et demi. Je ne veux pas m'aventurer plus loin dans ce jugement de valeur mais enfin, nous nous trouvons face à une sorte de rouleau compresseur qui fait peu cas des armoiries des uns, des traditions des autres et encore moins des schémas habituels de lobbying parlementaire. Ce n'est plus comme avant, ce n'est pas une excuse, c'est une constatation mais surtout pas une abdication.

Forts de notre culture et de notre intime conviction, nous continuerons à dire ce qui est bien et ce qui est mal pour la montagne et nous nous réjouissons d'ores et déjà de recevoir des renforts conséquents après ce congrès, puisque tout le monde semble avoir compris l'intérêt de jouer groupé.

Et c'est très à l'aise après tout que j'estime que tout n'est pas à jeter dans ces projets de loi. L'accélération de l'intercommunalité, ce qui ravit l'ANEM puisque la montagne a été la première à s'y coller, forcément on se serre d'autant plus les coudes que relief, climat et vie sont rudes, le fléchage électif des responsables de communautés de communes ou l'émergence des métropoles.

À propos de ces métropoles, comment ne pas y voir une chance pour la cohérence territoriale, les attentes des citoyens et un penchant pour l'innovation ? Comment ne pas évoquer ce futur grand Paris pour lequel le président de la République vient d'annoncer que les contraintes entravant ses initiatives de développement, eh bien, il les ferait sauter.

Deux de nos anciens présidents, hier Martial Saddier, et ce matin, Louis Besson, nous invitaient à sauter sur ce créneau de l'expérimentation en sollicitant les mêmes avantages pour la montagne. Non seulement, nous sommes d'accord avec lui mais, mais nous avons déjà prévu de nous appuyer sur l'article 1 de la loi Montagne d'il y a 25 ans - merci encore les anciens ! - pour exiger dans nos zones en pente un traitement spécifique et expérimental.

Le père la Montagne Louis Besson a rappelé ce matin que cet article 1^{er} est notre poutre maîtresse, notre bouée, notre espérance. J'affirme ici à tous nos prédécesseurs que nous sommes prêts à batailler au Parlement sur le principe de subsidiarité, de compétences redistribuées mais aussi de compétences déléguées.

La bataille sera difficile mais nous la mènerons, flamberge au vent. Pourquoi ? Parce que les fondements d'une société équitable risquent d'être mis à mal par l'effacement des collectivités qui font la spécificité de l'organisation institutionnelle à la française.

Car, pour tout vous dire, on en a marre des coups successifs sapant les fondements de la vie montagnarde, de la pensée dominante de plus en plus urbaine, des sourires narquois de nos collègues députés quand on explique sans emphase les conséquences de la taxe carbone sur les citoyens des zones excentrées, froides et sans schéma de transports.

On en a assez de cette dictature du nombre, de ces pourcentages résiduels et de ces refus qui nous sont assénés comme une fatalité et qui pourrissent notre existence, pour la TNT, pour les services publics, pour l'école, pour La Poste, pour l'élevage, pour les producteurs laitiers, pour les prédateurs et pour tant d'autres choses...

J'arrête là, et je ne suis pas très fier de ce catalogue barré de noir. Je m'étais pourtant promis de ne pas céder à ce réflexe trop défensif mais que voulez-vous, quand la coupe est pleine...

J'avais donc prévu, à partir des leçons du passé, revisité par nos illustres prédécesseurs, mais aussi à partir des remontées de terrain lors de mes visites 2009 dans 25 départements, de clôturer mon intervention par un appel à la mobilisation à la fois offensive, créative, réaliste et ambitieuse. Avec ce qui nous avons ressenti aujourd'hui, avec surtout ce qui nous attend demain, je préfère finalement la fermer avant de l'ouvrir.

Je vous dirai simplement qu'avec Vincent Descoeur et tous les autres, nous allons nous battre pour vous et avec vous, au nom de l'idée que nous nous faisons d'une société mieux équilibrée sur ses territoires, tout simplement au nom de l'ANEM et au nom de la Montagne.

Avant de vous inviter, M. le Ministre, à venir à cette place pour clôturer notre 25e congrès, je vous demande avec les sentiments de circonstance de contribuer, en dépit des vents contraires, chez vous au gouvernement comme, chez nous à l'ANEM, à redonner de l'élan à une nouvelle Montagne conquérante dont a absolument besoin la société française.